



# SEPTEUIL

---

# L'INFOS



Chers Septeuillaises et Septeuillais,  
Un hiver pluvieux s'achève, sa douceur nous a épargné les tourments de la neige et du verglas, dommage pour les enfants : pas de bonhomme de neige !  
Nous attendons un printemps fleuri, sans trop de pluie, permettant les promenades autour de notre joli village.  
Nous sommes en période pré-électorale ne permettant pas de mettre en valeur les réalisations achevées et à venir, si ce n'est ce que l'on trouve habituellement dans cette gazette.

Je souhaite à tous le meilleur à venir.

## **EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX**

**L'intégralité des Conseils Municipaux est lisible sur le site : [mairie-septeuil.fr](http://mairie-septeuil.fr) et les panneaux d'affichage.**

**Les réunions du Conseil Municipal sont annoncées sur les panneaux d'affichage et sur le panneau lumineux d'information, place de la Mairie.**

### **SEANCE DU 31 OCTOBRE 2013.**

#### **INFORMATIONS DANS LE CADRE DE LA LOI MURCEF.**

- travaux de reprise de voirie route de Mantes pour un montant de 1 716,26€ TTC
- Démolition de la dalle, des fondations et du mur au Château de la Garenne pour un montant de 3.438,50€ TTC.
- Réalisation d'un assainissement et raccordement au Château de la Garenne pour un montant de 6.623,45€ TTC.
- Travaux supplémentaires sur le réseau d'assainissement du Mille Club pour un montant de 7.898,68€ TTC.
- Travaux de rénovation suite à l'effondrement d'une partie du plafond de la sacristie de l'église pour un montant de 2.248,48€ TTC.
- Travaux de réparation d'infiltration d'eau dans la salle de judo pour un montant de 839,95€ TTC.
- Création d'un branchement d'eau Il route de Houdan pour un montant de 2.653,47€ TTC.
- Rénovation de la toiture de la caserne des pompiers pour un montant de 3.546,14€ TTC.

**APRES EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE :**

- La demande de subvention auprès du Conseil Général des Yvelines, au titre du dispositif d'aide en faveur de l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics, pour l'opération de travaux d'isolation thermique de la cantine.
- La participation financière de la commune aux voyages scolaires à hauteur de 100€ par élève.
- Le remplacement localisé du réseau national d'alerte (R N A ) ; Déployé dans les années 1950 dans le but d'alerter les populations essentiellement en cas d'attaque aérienne, le RNA est composé actuellement dans les Yvelines, de 143 sirènes réparties sur 110 communes.

Le ministère de l'Intérieur a développé un nouveau système d'alerte et d'information des populations (SAIP). Les Yvelines comportent 13 zones d'alerte, correspondant aux territoires impactés par les risques d'inondation à cinétique rapide, les mouvements de terrain et les risques technologiques. La commune de Septeuil n'étant pas concernée par l'une de ces catégories, le raccordement de la sirène à la charge de la commune au SAIP n'a pas été retenu. Néanmoins, le ministère de l'Intérieur peut procéder au raccordement de la sirène à la charge de la commune. Les coûts de raccordement sont évalués entre 8.000€ et 10.000€.

Après exposé, le Conseil Municipal décide : 11 voix contre et 2 voix pour le raccordement de la sirène de Septeuil au SAIP.

- Barème commercial et nouveaux prix pour la distribution d'eau potable. Les prix actualisés sont : abonnement par distributeur : 21,14€ HT

Consommation avec garantie fuite (par distributeur) : 1,7316€ HT. Par 8 voix contre, 2 voix pour, et 3 abstentions le Conseil Municipal ne valide pas le barème commercial au 1er juillet 2013 et demande à VEOLIA EAU que le barème commercial et les nouveaux prix pour la distribution de l'eau potable soient envoyés avant application des tarifs aux usagers.



En effet, les tarifs en vigueur à compter du 1er juillet 2013 ont été communiqués et réceptionnés en mairie le 5 octobre 2013.

- L'autorisation est donnée à monsieur le Maire à signer la convention entre la commune et l'association KASSOUMAÏ 78.
- La remise gracieuse de pénalités sur versement et participation d'urbanisme pour un montant de 161€ au bénéfice de monsieur TUALLE Damien pour le bien construit au 8, rue de la Sablonnière.

### SEANCE DU 12 DECEMBRE 2013.

APRES EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE :

- L'autorisation donnée à monsieur le Maire d'engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement de 2014 avant le vote du budget 2014 dans la limite des crédits représentant 25% maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2013, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Cette autorisation précise le montant et l'affectation des crédits.

OPERATIONS	OBJET	2013	25%
OP 1	Voirie, parking, mobiliers	161 000€	40 250€
OP 2	bâtiments communaux	393 000€	98 250 €
OP 3	Ecoles, cantine, garderie	85 300€	21 325€
OP 4	Château de la Garenne	65 000€	16 250€
OP 5	Contrat départemental	120 000€	30 000€
OP 6	Centre technique	5 000€	1 250€
OP 7	Garderie	85 000€	21 250€
	TOTAL	914 300€	228 75€

- Après exposé, le Conseil Municipal accorde 11 voix pour et 1 voix contre, une indemnité de conseil au Receveur municipal, au titre de l'exercice 2013, pour un montant net de 537,21€.
- Après exposé de monsieur LAPORTERIE, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que l'indice de révision des loyers des professionnels de santé installés au Château de la Garenne, sera de 1,79% à compter du 1er janvier 2014.
- Approbation de la modification du Plan d'Occupation du sol :
  - Considérant le règlement applicable à la zone UG et l'analyse urbaine, paysagère et environnementale réalisés par le cabinet FORTEAU suite aux recommandations du commissaire enquêteur,
  - Considérant la réunion d'information du 16 novembre 2013 au cours de laquelle le règlement applicable à la zone UG et l'analyse urbaine, paysagère et environnementale réalisés par le cabinet FORTEAU suite aux recommandations du commissaire enquêteur ont été présentés aux conseillers municipaux.
  - Monsieur le Maire fait lecture du règlement applicable à la zone UG.







**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :**  
**Adopte la modification du P O S conformément aux recommandations du commissaire enquêteur.**

- L'achat d'un terrain sis 1 rue Contamine, cadastré AH714 lot B d'une superficie de 334m<sup>2</sup>, pour un montant de 100.000€, hors frais de notaire.
- L'autorisation donnée à monsieur le Maire à lancer un appel d'offre pour rechercher un, ou plusieurs bureaux de contrôle chargés de suivre les travaux d'aménagement et d'agrandissement de la façade du Foyer Rural et les travaux de rénovation et d'extension de la cantine.
- L'autorisation donnée à monsieur le Maire à signer la convention de fourniture d'eau en gros par le SIRYAE.
- La reprise à sa charge, par la commune, au titre de la sécurité civile, la citerne d'eau sise Allée des Cormiers.
- L'adoption à la majorité ( 1 voix contre et 1 abstention) du principe d'une aide financière de la commune au bénéfice de l'ASL les Cormiers. Autorisation est donnée à monsieur le Maire à signer une convention entre la commune et l'ASL les Cormiers, ladite convention portera sur la prise en charge financière par la commune des 2/3 des frais engagés pour l'entretien des espaces verts des bassins sis Résidence les Cormiers. La convention précisera dans ses termes que le règlement aura lieu sur présentation de factures et qu'elle aura une durée de trois ans, renouvelable une fois.
- La prise en charge par la commune des infrastructures et de la consommation énergétique pour maintenir l'éclairage public sur la RD983 au niveau du carrefour.

#### **SEANCE DU 30 JANVIER 2014.**

##### **INFORMATIONS DANS LE CADRE DE LA LOI MURCEF.**

Achat d'une armoire forte ignifuge pour la préservation des livres d'Etat Civil pour un montant de 3.827,20 € TTC.

Remplacement dans sa totalité du branchement d'eau usée 1, rue des 4 Perches, y compris le revêtement sur le trottoir et la voirie.

Remise en état du trottoir Route de Mantes pour un montant de 1.943,50 €.

Fourniture et pose de potelets à boule pour un montant de 879,06 € TTC.

Fourniture et pose d'une porte-fenêtre à l'école maternelle pour un montant de 5.614,61 € TTC.

Fourniture et pose de volets roulants et traitement des fenêtres du Mille club pour un montant de 9.373,87€ TTC.

Fourniture et pose de glissière mixte et de balisage de chantier route de Versailles pour un montant de 4.064,96 € TTC.

Remaniement des ardoises sur le clocher de l'église pour un montant de 3.623,88 TTC.

**APRES EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE :**

- L'attribution du marché de nettoyage des bâtiments communaux : pour le groupe scolaire, maternelle et primaire avec vitrerie, soit 40.100,68€ TTC pour l'année 2014 à l'entreprise PER'SERVICE .
- L'attribution du marché de nettoyage, avec vitrerie, de la mairie et de la Hussardière, pour l'année 2014, soit 13.827,20€ TTC à l'entreprise PER'SERVICE.
- L'attribution du marché de nettoyage, avec vitrerie, des parties communes du Château de la Garenne soit 7.529,06€ TTC, pour l'année 2014, à l'entreprise PER'SERVICE.





- L'attribution du marché d'entretien de la salle du Mille-Club, soit 1.722,24 TTC, pour l'année 2014, à l'entreprise PER'SERVICE.
- L'autorisation de fusionner les budgets M49 Eaux et Assainissement, considérant qu'aucune obligation réglementaire ne s'oppose à la fusion de ces budgets annexes relevant tous deux de l'instruction budgétaire et comptable M49, et considérant la simplification qui en découlera.
- L'autorisation est donnée à monsieur le Maire à rechercher des bureaux SSI et CSPS chargés de suivre les travaux de rénovation et d'extension de la cantine.
- La prise en charge financière d'une carte de bus scolaire, d'un montant de 156€, au bénéfice d'une jeune fille allant au Lycée Jean Monnet de La Queue lez Yvelines, et suite à son arrivée à Septeuil.
- L'autorisation donnée à monsieur le Maire à signer la convention entre la commune et l'IFAC pour la mise à disposition à titre gracieux de la salle du Mille-Club, la convention prévoira la prise en charge des frais de nettoyage par l'IFAC.
- L'autorisation donnée à monsieur le Maire à signer les devis émis par l'entreprise AB Marquage pour les travaux de réfection de signalisation horizontale dans diverses rues de la commune pour un montant total de 11.529,98 TTC.
- L'autorisation donnée à monsieur le Maire à signer la convention définitive d'échange entre la commune et monsieur et madame Gérard HAMAYON. (échange du terrain de l'aire de stationnement paysagée et la construction d'un garage rue de Houdan).
- Questions diverses : Michèle ROUFFIGNAC fait lecture du courrier de remerciement adressé par le chef du village de Caparan de la communauté rurale de Suelle en Casamance, suite à la livraison de la remorque le 30 décembre 2013. Elle rappelle que ce projet a été financé grâce à une subvention versée par la commune dans le cadre d'une convention entre Septeuil et l'association Kassoumaï 78.

### **TRAVAUX EN COURS OU EN FIN D'ETUDE :**

- Remise en état du clocher de l'église,
- Vidéo protection,
- Rénovation du marquage de signalisation horizontale (STOP, passages protégés etc...)
- Rénovation et aménagement de la façade et du hall d'entrée du Foyer Rural,
- Agrandissement et rénovation de la cantine scolaire,
- Poursuite du renouvellement des conduites d'eau en plomb

### **TRAVAUX TERMINES :**

- Réfection par la C C P H de la rue de la Sablonnière, de la sente des Jaglets sur la partie communale, du chemin des Bouillons,
- Mise en place des panneaux d'informations,
- Rénovation du choeur de l'église,
- Renforcement du réseau d'eau sur le hameau de Dancourt et le hameau des Plains, mise en place d'une borne d'incendie.



## **VIDEO PROTECTION :**

Dans le cadre de sa politique de prévention en faveur de la sûreté des personnes et des biens, de la protection des bâtiments et installations publiques et leurs abords, lors de sa séance du 7 juin 2012, le conseil municipal a pris la décision de mettre en oeuvre un système de vidéo protection. Après le diagnostic de sûreté des services de la gendarmerie, la présentation du projet lors d'une réunion publique le 26 juin 2013, les réponses à l'avis d'appel public à la concurrence, l'avis rendu par la Commission Commande Publique au vu du rapport du maître d'oeuvre, le conseil municipal lors de sa séance du 25 février 2014 a décidé d'attribuer le marché à la société AccesVision pour un montant de 154 016,52€.

La date de début des travaux ne pourra être fixée que lorsque la commune sera avisée de l'attribution d'une subvention demandée auprès de la préfecture des Yvelines au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

La mise en place comprend :

- un local technique avec un poste d'exploitation,
- des équipements de transmission et centralisation des données,
- 17 caméras
- 7 caméras plan large seront déployées place de la mairie, carrefour du centre ville, place de l'église, CTM, station d'épuration
- 5 caméras plan large plus 5 caméras de plaque d'immatriculation seront déployées aux entrées du village.

### **Droit à l'information**

La présence de pancartes sur lesquelles est représentée une caméra est obligatoire.

### **Droit d'accès et conservation des images**

Respect de la vie privée Art. 09 du code civil.

La conservation des images ne peut pas dépasser 1 mois, sauf procédure judiciaire en cours. La demande d'accès doit être adressée à monsieur le maire. Le droit d'accès il peut être refusé pour des motifs tenant à la sûreté de l'État, à la défense, à la sécurité publique, en cas d'instruction judiciaire ou pour protéger le secret de la vie privée de tierces personnes.

### **Contrôle et recours :**

- Commission départementale des systèmes de vidéo protection
- Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil)
- Recours devant le juge (Toute personne peut également s'adresser à la juridiction compétente, en cas de difficultés concernant un système de vidéo protection).

## **ELECTIONS MUNICIPALES, 23 et 30 MARS. :** **LE MODE DE SCRUTIN CHANGE DANS NOTRE COMMUNE**

Vous élierez sur le même bulletin de vote  
vos conseillers municipaux et vos conseillers communautaires.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms, ni en retirer, le panachage n'est plus autorisé.

Vous votez en faveur d'une liste complète que vous ne pouvez plus modifier, si vous le faites votre bulletin de vote sera nul.

La mairie sera ouverte aux électeurs de 08H00 à 20H00, pour voter il faut se munir d'une pièce d'identité, de sa carte d'électeur.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

10+5 ans

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014

### L'État simplifie vos démarches

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

**L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:**

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

**Inutile de vous déplacer dans votre mairie**

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

### A PROPOS DE STATIONNEMENT :

De nouveaux panneaux de réglementation de stationnement en zone bleue ont été posés dans les rues suivantes :

Rue Fernand Bréan, rue Maurice Cléret, rue Contamine, place de Verdun.

Ces nouveaux panneaux sont conformes aux normes européennes en vigueur qui avaient préalablement modifié la forme et l'usage du disque bleu de stationnement.

La durée de stationnement qui était de 1H30 préalablement, passe maintenant à 2H30, au bénéfice des usagers.

Arrêté municipal N° 037/13 du 13-09-2013, validé en sous-préfecture le 18-09-2013, affiché du 19-09-2013 au 21-10-2013

Les disques européens de stationnement en zone bleue sont en vente à la librairie de Septeuil :

Le « Press'Papier ».

Rappelons que la zone bleue a été mise en place à Septeuil par le maire Louis FOUCHE.



### A PROPOS DE LA COLLECTE DES EMBALLAGES EN VERRE. :

Le SIEED a installé dans notre commune, sur plusieurs sites, des bornes qui recueillent les bouteilles, les pots et les bocaux vides.

Il est demandé aux utilisateurs de ne pas jeter de bouteilles de 19H00 à 08H00 afin de respecter la tranquillité des riverains, une affiche collée sur les bornes précise cette recommandation.

Les bouteilles doivent être jetées à l'intérieur des bornes et non pas posées à côté, pas plus que des sacs de déchets ménagers qui sont régulièrement abandonnés près de ces bornes.

Les sacs laissés là sont éventrés, les déchets dispersés par des chats ou des chiens errants.

Qui doit passer derrière les personnes qui font ces incivilités en se moquant de l'environnement ?

Les riverains exaspérés de voir des immondices, et leurs nuisances, à côté de chez eux ?

Plusieurs d'entre eux sont venus se plaindre en mairie, photos à l'appui.

Personne ne peut être chargé de cette mission, chacun doit être responsable de ses actes.

Si vous pensez être absent le jour de la collecte des déchets ménagers, pourquoi ne pas demander







à votre voisin s'il peut vous rendre le service de sortir vos bacs de déchets ? cela évite de les laisser dehors n'importe où.

Les riverains vous remercient de tenir compte de ces recommandations



La distribution des sacs en papier pour la collecte des déchets verts se fera dans le petit hangar situé en face de la caserne des Pompiers aux dates suivantes :

Samedi 22 mars de 10H à 12h, et le lundi 24 mars de 10H à 12H

Samedi 5 avril de 10H à 12H, et le lundi 7 avril de 10H à 12H.

ère collecte des déchets verts le lundi 31 mars, dernière collecte le lundi 8 décembre. Il est inutile de sortir les sacs remplis de déchets avant la veille du jour de ramassage et de les laisser pourrir sur le trottoir.

### **APPEL AUX BENEVOLES .**

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, et pour sa mise en place en septembre 2014, en concertation avec les parents d'élèves, nous sommes à la recherche de bonnes volontés, parents, grands-parents, retraités, pour aider à encadrer les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), 1 heure par jour...

Si vous vous sentez l'âme pédagogue et ludique, contactez nous en Mairie le mercredi matin, vous serez les bienvenus !

### **LE C.C.A.S. , TOUT LE MONDE PEUT EN AVOIR BESOIN !**

Dans une commune, la première tâche du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) est de venir en aide, en toute discrétion, aux personnes en difficulté (et nous en avons à Septeuil), des familles ou des personnes âgées. Cela peut être une aide ponctuelle pour faire face à des problèmes passagers, ou de plus longue durée, une aide qui peut aider à reprendre pied.

Ensuite, nous nous occupons de faire plaisir à nos anciens :

-Un voyage d'une journée, cette année 54 personnes, avec une petite participation de chacun.







- Un repas convivial avec cette année 104 convives à l'Eden-Club de Civry-la-Forêt.
- En fin d'année, le colis de Noël est toujours très apprécié, 102 colis pour personnes seules (ou ayant un conjoint de moins de 65 ans) et 74 colis pour les couples. Notre satisfaction est grande d'avoir eu de nombreux retours positifs quant à la qualité des produits offerts.

### **LE COMMERCE A SEPTEUIL .**

Sans nous, sans les Septeuillais, sans une bonne fréquentation de leurs boutiques, les commerçants ne peuvent pas continuer à vivre au sein du village. Il faut les encourager à garder leurs magasins ouverts en faisant nos achats chez eux, nous ne voulons pas d'un village dortoir ! Sommes nous certains de les connaître tous ? pourtant à Septeuil on trouve de tout, on peut acheter tout ce dont on a besoin chaque jour, pour l'alimentation il y a le choix, ainsi que pour les divers services.

Et quel plaisir de bavarder au détour des rues, des commerces, avec les Septeuillais, avec des voisins, des nouveaux habitants ! gardons ce lien convivial qui existe dans un village.

N'oublions pas les commerçants ambulants place de la mairie:

- le lundi en soirée : vous trouverez des Hamburgers, des frites fraîches et autres bonnes choses !
- le mardi : une semaine sur 2 toute la journée, ce sont les crêpes, sucrées ou salées
- le vendredi : l'après midi, un marchand de vêtement vous tentera,
- le samedi matin : c'est le jour du rôti, c'est le jour du rôtisseur,

Tous les vendredi après-midi, vous pouvez choisir de beaux fruits et légumes frais au « Site Archéologique ».

### **QUI EST L'AUTEUR DE CE TABLEAU ?**

La carte de voeux envoyée cette année aux Septeuillaises et Septeuillais est la reproduction d'un tableau du peintre Antoine CHINTREUIL, né en 1814 à Pont de Vaux (Ain), mort à Septeuil en 1873.

Ce tableau « Chemin dans les Bois » peint en 1865, rappelle le chemin qui menait de Septeuil à Courgent en passant par la côte Guépin, avant que la déviation n'éventre ce plateau surplombant Septeuil.

Antoine CHINTREUIL, après une jeunesse à Pont de Vaux, tente sa chance à Paris, profite des conseils de Camille COROT, fait la connaissance de Jean DESBROSSES qui devient son élève.

Antoine CHINTREUIL produit de nombreux tableaux, et même s'il garde son atelier à Paris, à partir de 1857 il passe la belle saison à Septeuil à La Tournelle. Les superbes paysages de ce coin de campagne l'inspirent, on compte à peu près 250 oeuvres peintes durant cette période. Antoine CHINTREUIL a







été le peintre de la nature dans toute sa beauté.

Gravement malade depuis de nombreuses années, il meurt à Septeuil, où il est enterré, le 8 août 1873. Son élève Jean DESBROSSES fait poser sur le tombeau de son ami une stèle sculptée rappelant les thèmes préférés du peintre.

Jean DESBROSSES et son épouse sont inhumés dans le même tombeau.

On peut voir cette tombe dans l'ancien cimetière de Septeuil, comme d'autres sépultures d'artistes qui, après avoir vécu dans notre commune y reposent, elle est régulièrement fleurie par la municipalité.

Quatre rues du village portent le nom de ces peintres et sculpteurs renommés.

Les oeuvres d'Antoine CHINTREUIL sont exposés au « musée CHINTREUIL » de Pont de Vaux et à Paris au « musée d'ORSAY » où l'on peut admirer son chef d'oeuvre « pluie et soleil » peint en 1872/1873, alors qu'il séjournait à Septeuil.

### **LA COOPERATION DECENTRALISEE .**

L'Association KASSOUMAÏ 78 est une association humanitaire, loi 1901, qui oeuvre pour la réalisation de projets de solidarité, de bénévolat et de coopération avec des villages de la Communauté Rurale de SUELLE en CASAMANCE au SENEGAL.

Plusieurs missions travaillent depuis plus de 20ans dans plusieurs domaines :

- mission santé, création de postes de santé, de maternités, dons de médicaments, formation de soignants,
- mission scolaire : aides aux écoles, matériel scolaire,
- mission travaux : entretien de bâtiments, adduction d'eau, puits,...
- mission informatique : installation et formation à l'informatique adultes et lycéens.

SEPTEUIL a offert une remorque au village de CAPARAN, dont notre village est partenaire. Cette remorque servira aux villageois et pourra être louée à d'autres villages, ce qui permettra d'acheter le carburant nécessaire.

La remorque a été livrée fin décembre, nous avons reçu en mairie une lettre très chaleureuse du chef de village pour nous remercier de notre générosité. Une grande fête a été organisée à CAPARAN pour saluer l'arrivée de la précieuse remorque.





Découvrez, si vous ne la connaissez pas l'association KASSOUMAÏ 78 sur internet :

**[www.KASSOUMAÏ78.org](http://www.KASSOUMAÏ78.org) .**

Ne jetez plus n'importe où des cartouches à jet d'encre ou laser, des téléphones avec ou sans chargeur, des câbles d'alimentation, des fils électriques, des rallonges, des chargeurs et des petits transformateurs. Vous trouverez au 1er étage du Foyer Rural 2 bacs qui les recueillent, ces matériaux usagés seront revendus au bénéfice de KASSOUMAÏ 78.

### **Le « CLUB RENCONTRES », vous connaissez ?**



Nous venons de faire notre Assemblée Générale, et nous avons constaté que notre « Club Rencontres » se porte bien, nous sommes actuellement 71 adhérents, et les activités se succèdent tout au long de l'année.

Vous êtes à la retraite, vous voulez rencontrer de nouveaux amis et partager des moments d'amitié autour de jeux de société, de cartes, goûters, sorties, spectacles, voyages...

Trouvez ici nos activités de l'année 2013, nos sorties et nos rencontres, elles vous donneront peut-être envie de nous rejoindre :

- En janvier, nous avons partagé la galette des rois.
- En février, Assemblée Générale et crêpes.
- En mars, sortie à Cherbourg « La cité de la Mer », promenade en mer, repas, visite du sous-marin « LE REDOUTABLE », de l'espace du TITANIC et des aquariums.
- En avril, repas au Lycée Professionnel du Breuil-Bois Robert.
- En Juin, Pique-nique Inter-Club organisé par « Génération Mouvement » à Boinville-en-Mantois, promenade pédestre, déjeuner libre, jeux.
- En août, pique-nique aux « Etangs de Manon » à Rosay.
- En septembre, visite de la Foire de Mantes, déjeuner ensuite spectacle.  
Journée « Nature » à Val d'Amboise : safari-train, déjeuner et croisière sur le Cher.  
Stand à la Foire à Tout de Septeuil.
- En octobre, rencontre Inter-Club par « Génération Mouvement », LOTO à Senneville.
- En novembre, Sortie au théâtre « La Bruyère » pour rire avec Bernard Mabille.  
Journée promotionnelle, démonstration « Plus Belle la Vie » repas offert.
- En décembre, Sortie de fin d'année : déjeuner-spectacle à Gisors.  
Repas annuel du Club, salle de La Hussardière, servi par Mr Christian ROUSSEAU traiteur à Septeuil.

Tout ceci pour témoigner qu'au sein de la vie associative de Septeuil le « Club Rencontres » tient une place importante, le club est actif grâce aux membres adhérents, au C.A., aux membres du Bureau et au soutien de la municipalité.

Venez nous rencontrer, rendez-vous le jeudi après-midi de 14H à 18H à La Hussardière, 1, côte Guépin à Septeuil. CONTACT : 01 30 93 49 35.

(les Aînés Ruraux s'appellent désormais « Génération Mouvement » et le justifient ! )

**Annick ROCHE**  
Présidente.







L'association FRvescences bouge ! Lors de notre assemblée générale du mois de décembre, le Conseil d'Administration s'est vu accueillir 5 nouveaux membres. Chacun a pris en charge la responsabilité d'une activité, parmi les 23 sections et 37 activités de l'association. Aujourd'hui le CA est composé de 23 personnes et le bureau est constitué de 6 membres.

Président : Hervé NEE

Vice-Président : Jean-Marie RIEMANN

Secrétaire : Élodie BASSET

Secrétaire Adjointe : Chrystel BASMAISON

Trésorière : Aurore PARISOT

Trésorière-Adjointe : Jeanne TACHON

Je tiens à remercier vivement tous ces bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année pour que le foyer rural perdure et évolue pour le plaisir de tous.

Avec 23 sections artistiques, culturelles et sportives, représentant 582 familles et 823 adhérents qui participent pour certains à plusieurs activités, le Foyer rural se porte bien et semble répondre à la demande exprimée par nos concitoyens.

**Le Foyer reste un lieu privilégié d'échanges, de belles découvertes et d'expériences nouvelles. Et d'entendre en retour le plaisir qu'on eut les Septeuillais et autres membres du Foyer à participer aux activités et animations de l'année nous semble être une belle récompense pour tous ceux qui s'investissent dans le fonctionnement du Foyer.**

Afin d'évoluer et pouvoir mettre en place de nouvelles activités, des travaux sont effectués régulièrement dans les bâtiments que la commune met à notre disposition. Ces travaux sont pris en charge par la municipalité : Cet automne, une cuisine professionnelle a vu le jour ainsi que l'installation d'une rampe de lumières dans la grande salle et d'un limiteur de son. Toujours attentif au bien-être de tous, ces installations permettront le bon déroulement des prochaines manifestations :

Dimanche 9 Mars : (Journée) **Tournoi de Tennis de Table**

Samedi 5 Avril : (17h à 23h) **Participation de la Chorale et de Vent couleurs orchestra au Festival de jazz à Longnes**

Samedi 17 Mai : (après-midi) **Exposition de la section Peinture et de L'Atelier des enfants**

Samedi 24 Mai : (après- midi) **Défilé de modèles exécutés par l'Atelier Couture**

Samedi 7 Juin : (Soirée) **Démonstration des sections Danse Orientale et Dance hall**

Dimanche 22 Juin : (Journée) **Audition de la section Musique (Batterie/Guitare/Piano)**

Dimanche 22 Juin : **Gala de Danse à EZY/EURE**

Samedi 28 Juin : (Soirée) **Représentation de la section Théâtre**

Avec le CA, c'est un plaisir pour moi de contribuer à la recherche de nouvelles activités.

Après la Country enfant, la Danse orientale, l'Atelier tricot, la Couture enfant et le Dance Hall cette année, nous réfléchissons déjà à la mise en place de la saison prochaine.

De nouvelles sections telles que : la boxe (forte demande des ados), le judo/self défense (pour le 3eme âge), des cours de cuisine enfants et adultes, pourraient voir le jour ; sans oublier l'aménagement des horaires de toutes nos activités pour répondre à la réforme des rythmes scolaires de la rentrée 2014.

Le nombre d'adhérent augmente progressivement grâce aux efforts de chacun et aux capacités de nos professeurs. La Municipalité, la Communauté de Communes et le Conseil Général et la Fédération des Foyers Ruraux nous soutiennent dans nos efforts et c'est ensemble que nous continuerons à faire vivre le cœur de notre village qui m'est si cher.



Cours de couture enfant



Eveil aux sports



Tournoi de tennis de table



Merci à tous, Hervé NEE  
Président de l'association FRvescences

### **MIEUX CONNAITRE NOS ASSOCIATIONS :**



Le comité des fêtes de Septeuil, bien connu sous le nom COMi7, est une association loi de 1901, aidée par la municipalité de Septeuil, créée en 2010 à l'initiative de Mr Gouëbault. Une vingtaine de bénévoles animent avec passion ce comité avec pour unique objectif : divertir tous les Septeuillais, en organisant des manifestations culturelles, sportives ou tout simplement de détente. Certains d'entre vous sont probablement venus applaudir les différents spectacles organisés dans le foyer rural : danse et musique tahitienne, festival de musique bretonne et irlandaise, show années folles, soirée rock. Côté fun, le super loto d'avril est un événement incontournable dans la vie de notre commune, qui ce jour là s'ouvre bien au delà de notre territoire. Nous avons également pensé aux enfants avec les shows de magie, d'humour ou de théâtre organisés chaque année à Noël depuis décembre 2010. N'oublions pas la traditionnelle chasse aux oeufs de Pâques dans le parc de la maison de retraite ainsi que la kermesse de juin, conjointement avec les écoles maternelle et primaire. COMi7 s'efforce également de faire découvrir notre village au plus grand nombre, Septeuillais ou non. C'est le cas avec les rallyes automobiles et pédestres, mais aussi avec les marches de Printemps et de rentrée qui sont l'occasion de pratiquer une activité sportive en famille en entre amis. Vous pouvez retrouver l'intégralité du programme 2014 sur le site [www.comi7.fr](http://www.comi7.fr) et nous suivre en direct sur Facebook (déjà plus de 400 followers) ou nous publions quelques news ainsi que des photos de nos manifestations. À ce propos, ne manquez pas notre prochain rendez-vous le samedi 29 avril avec notre soirée Carnaval où nous vous ferons déguster une choucroute préparée par le restaurant du Bon Accueil. Vous en conviendrez, COMi7 est une association qui bouge pour Septeuil !







## "L'ATELIER DES ENFANTS" EN ROUTE POUR L'ASIE

Durant les dernières vacances scolaires, 8 enfants ont participé au nouveau stage créatif proposé par "L'Atelier des Enfants".

Pour cette deuxième édition, nous avons pris la direction de l'Asie pour partir à la découverte de la Chine et du Japon. Plusieurs projets créatifs ont été proposés, chacun d'entre eux étant l'occasion de parler des traditions, des cultures, des arts et de l'Histoire des pays évoqués.

Le premier jour, nous avons découvert les dragons, leur signification ainsi que les nombreuses fêtes traditionnelles chinoises. Les enfants sont ensuite passés à la création de leur propre dragon qu'ils ont baptisé "le gardien des secrets". Au cours de la semaine, nous avons parlé des jardins japonais et fabriqué un arbre avec du plâtre et du papier de soie. Nous avons également parlé des éventails, de la fleur de lotus pour la réalisation d'un photophore, du bouddhisme et des instruments de musique. Enfin, nous avons réalisé une carte inspirée des poupées "kokeshi" japonaises (poupées traditionnelles à l'origine des fameuses "Kimmidolls") ainsi qu'un théâtre d'ombres chinoises en bois, l'occasion pour nous de voir des images du théâtre traditionnel chinois, du Nô et du Kabuki. Les enfants ont aimé s'essayer à la calligraphie et au papier maché et tous ont bien profité de notre quotidienne "cérémonie du thé" très relaxante.

Une fois encore, la semaine fut riche en échanges et en découvertes. Merci à Séréna, Eitan, Maëlle, Lucas, Léna, Flavian, Allan et Luca pour leur créativité et leur enthousiasme.



Olivia.A et Magalie.L

Renseignements sur "L'Atelier"  
au 06 65 51 40 52 ou 06 09 93 10 37  
Ou au bureau FRvescences

## BIBLIOTHEQUE DE L'HEURE BLEUE

La bibliothèque de Septeuil, située 1, Côte Guépin, est installée au 1er étage de la salle de La HUSSARDIERE et est desservie par un ascenseur.

Les bénévoles vous accueillent avec plaisir les :

Mercredi matin de 10H00 à 12H00

Mercredi après -midi de 14H30 à 17H30

Samedi matin de 10H30 à 11H30

Les bénévoles sont joignables par téléphone au 01 30 93 82 43 aux heures d'ouverture,

Par E-mail : BIBLIOTHEQUE.SEPTEUIL@wanadoo.fr

Les ouvrages écrits et audio proposés, laissent un large choix aux adultes, ados et enfants.

Tous les genres de sujets de lecture sont proposés.

Une grande partie de ces ouvrages est renouvelée périodiquement par l'achat de livres et de magazines.

LA BIBLIOTHEQUE DE L'HEURE BLEUE EST DEPOSITAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DES YVELINES.







**Article Association Sauver Mars 2014**

**Actualité de l'association SAUVER**

**Nettoyage des bords de la Vaucouleurs et du GRII entre Septeuil et Villette.**

Nous venons d'organiser, en association avec M. Coupin de la Pisciculture de Villette, une opération de nettoyage des bords de la Vaucouleurs et du GRII entre Septeuil et Villette ce dimanche 9 mars.

Cette opération, dont nous vous communiquerons les résultats dans un prochain numéro, a pour principal objectif d'aider à augmenter la prise de conscience des conséquences de toutes les négligences et incivilités sur notre environnement.

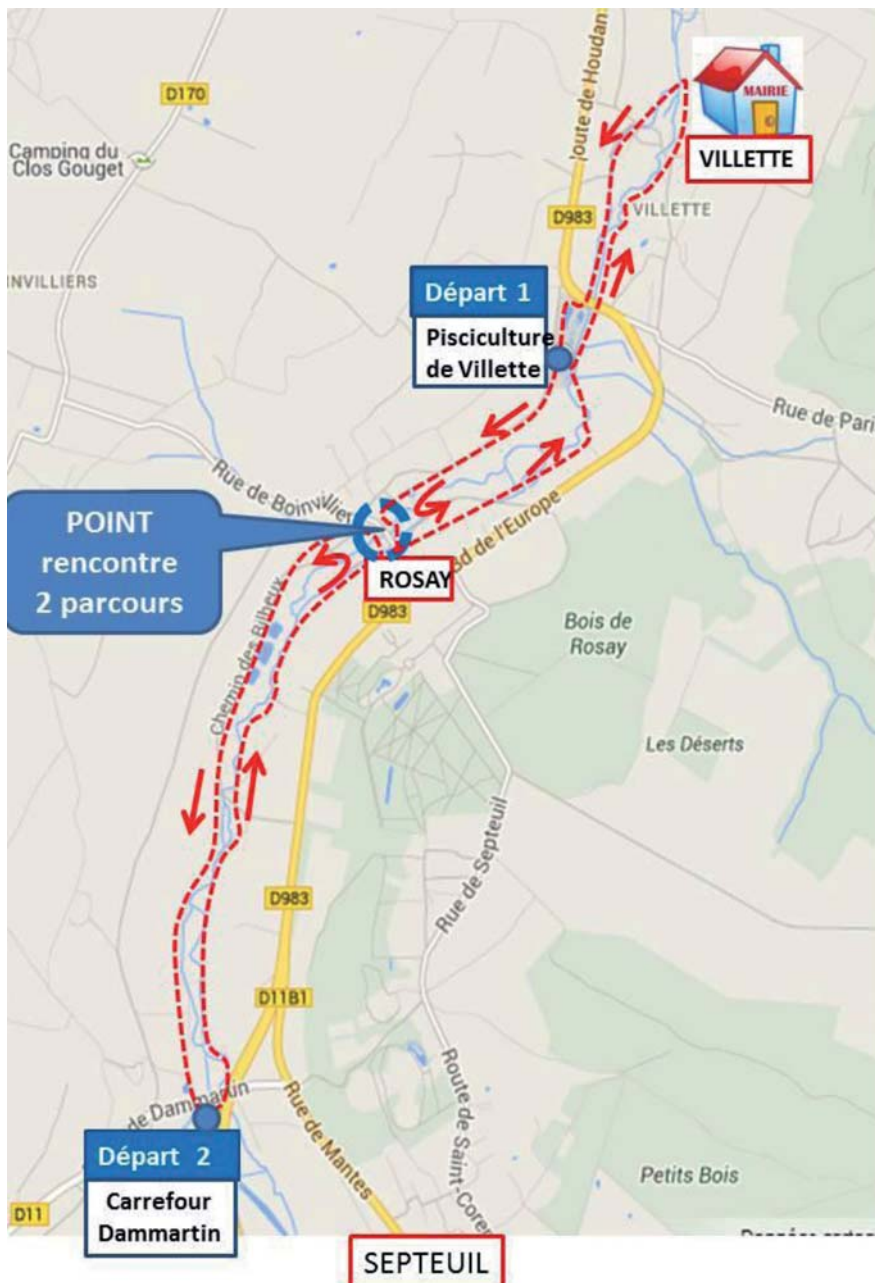
**Renouvellement de l'agrément protection de la nature.**

L'association vient de se voir renouveler son agrément préfectoral au titre de la protection de la nature, ce, dans un cadre départemental.

Dans son arrêté, le préfet indique en particulier que « cet agrément est justifié par plusieurs années d'activités effectives et régulières dans les domaines de la protection de la nature, du cadre de vie, de l'urbanisme, de la lutte contre les pollutions et les nuisances, et que de ce fait, l'association oeuvre à titre principal pour la protection de l'environnement ».

Cette décision est un encouragement dans la poursuite de nos activités. Ce peut-être aussi une invitation à venir nous rejoindre pour contribuer à nos actions et en développer d'autres.

Armel DESILLE 06 18 06 87 62  
ou associationsauver@yahoo.fr



## ÉTAT CIVIL

### **ILS SONT NES, BIENVENUE AUX PETITS :**

- Le 07 novembre 2013 : Clément, Jean, Marc ROCHE.
- Le 19 novembre 2013 : Eithan, Souhil, Timéo CHERDOUDI.
- Le 19 décembre 2013 : Eden, Cloé, Mégane MARC.
- Le 26 décembre 2013 : William, Louis, Charles BESNIER.
- Le 17 janvier 2014 : Léo, Olivier, Lilian MAROTINE.

### **ILS SE SONT MARIÉS, NOS VOEUX DE BONHEUR ET NOS FÉLICITATIONS A :**

- Le 09 novembre 2013 : Jean, Paul, Henri LEVASSEUR, et Catherine, Suzanne LAVERRE.
- Le 15 novembre 2013 : Stéphane, Alexandre OUDET, et Sarah CHEANG.

### **ILS NOUS ONT QUITTES :**

- Le 01 octobre 2013 : Marie, Sabine FARDET née GARNOTECHIVART, 80 ans.
- Le 17 octobre 2013 : Alfred, Pierre LEBLANC, 95 ans.
- Le 28 octobre 2013 : Léon PIATYSEK , 85 ans.
- Le 04 novembre 2013 : Solange, Louise ANDRE, 100ans.
- Le 29 novembre 2013 : Josette SILAR née GUILLET, 72 ans.
- Le 24 décembre 2013 : Geneviève, Suzanne JACQUES née DUPUY, 81 ans.
- Le 02 février 2014 : Ahmed, Ben, Amar HAJOU, 86 ans.
- Le 16 février 2014 : Christian, Jean, Serge, Valentin LE ROY, 67 ans.
- Le 20 février 2014 : Monique, Irène OLLIVIER née GUILLOU, 78 ans.

### **NOS CONDOLEANCES AUX FAMILLES EN DEUIL.**

**HEURES ET PERMANENCES DE LA MAIRIE - Tél. 01 30 93 40 44**  
**MATIN : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 09H15 à 12H00.**  
**APRES MIDI: lundi, mardi, jeudi, de 14H00 à 17H00**  
**VENDREDI, de 14H00 à 16H00. - SAMEDI : de 10H00 à 12H00.**

### **VOS ELUS VOUS REÇOIVENT SUR RENDEZ- VOUS :**

**LE MAIRE : Yves GOUËBAULT.**

**LE 1er ADJOINT : Dominique BERTHY**

**Délégué au suivi de la délégation des services publics, à l'eau, au suivi de l'entretien des espaces publics, à la bibliothèque municipale.**

**LE 2eme ADJOINT : Francine ENKLAAR : Déléguée aux affaires sociales et aux affaires scolaires.**

**LE 3eme ADJOINT : Jean-Claude BRIE : Délégué à l'urbanisme, voirie et travaux.**

**LE 4eme ADJOINT : Michèle ROUFFIGNAC : Déléguée au commerce et à l'artisanat, chargée des relations entre le conseil municipal et les associations.**

**LE 5eme ADJOINT : Jacques LAPORTERIE Délégué aux finances.**

**Pour des renseignements concernant l'urbanisme :  
 Exclusivement le lundi, le mercredi, le vendredi, de 09H30 à 12H00.**

### **NUMEROS UTILES :**

**SAMU : 15 - Police secours : 17 - Sapeurs Pompiers : 18**  
**Gendarmerie nationale : 01 34 97 28 70**  
**101 rte de St Corentin 78790 SEPTEUIL.**  
**Drogues Info Service : 0 800 23 13 13**  
**Enfance maltraitée : 119 - SAMU Social :115**  
**Jeunes Violences Ecoute : 0 800 20 22 23.**  
**VEOLIA Urgence-Eau : 0 811 900 400.**  
**ASSAINISSEMENT-urgence : 0 810 879 879**

**REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE, DE CES ARTICLES INTERDITE**